



COULEURS DE CHAIR. RECETTE N° 5.

Broyage : Selon recette.

Détrempe : Selon recette.

Manuscrit source : L'Art d'Enluminure Traité du XIV^e siècle traduit du latin avec des notes tirées d'autres ouvrages anciens et des commentaires

Auteur : LOUIS DIMIER

RECETTE DU POSC1. (Jehan Lebègue).

Mettez avec simple membrane, un peu de cinabre et un peu de mine (minium).

RECETTE ET TECHNIQUE DE LA LUMINE2. (Jehan Lebègue).

Mélez avec cinabre, membrane, céruse bien moulue et verblée (battue). De la lumine se peignent selon le même auteur, les sourcils, le nez au long et sur le pertuis des narines.

RECETTE DE L'EXCÈDRE ou EXEDRA3. (Jehan Lebègue).

Mélez avec rouge un peu de noir.

RECETTE ET TECHNIQUE DE LA CHARNURE. (Jehan Lebègue).

Prenez vert terrin, blanc et laque, et mêlez ensemble et emplissez (couvrez) [peignez] où vous voudrez. Puis faites ombre de vert, et mêlez avec un peu de laque, et signez (marquez) vos lès (contours) et ombres; et puis rose, là où il vous plaira. Puis faites charnure (ou membrane) d'ocre et de blanc et d'un peu de cinabre, et mettez dedans le signement, (dans les contours), épais. Et cil (ce) qui sera sur le rose, sera très subtil (mince).

RECETTE DE LA COULEUR DE CHAIR. (Jehan Lebègue).

Jehan Lebègue fait la couleur de chair avec cinabre, membrane et céruse. Pour les traits à poser sur ce fond, il mêle à la membrane un peu de cinabre et un peu de minium.

RECETTE ET TECHNIQUE DE LA COULEUR CHAIR.
(Letonnellier).

Letonnellier compose sa couleur de chair d'un peu d'eau de vermillon, d'un peu d'eau de laque, et d'un peu de blanc, tout cela très clair: grande différence avec les anciens qui au contraire, enseignent l'empâtement. Quand vous aurez glacé votre couleur de chair, dit-il, vous mettez du vermillon aux endroits ci-marqués: aux deux joues, aux lèvres, au bout des doigts tant des pieds que des mains, sous les talons, aux genoux, au nombril.

1- Posc, ou posch ?

Je n'ai pas trouvé l'origine et la définition exactes de ce mot.

2- Lumine.

Il est probable qu'il s'agit ici d'un terme équivalent à celui de rehaut utilisé dans d'autres recettes pour désigner les parties les plus éclairées de l'oeuvre.